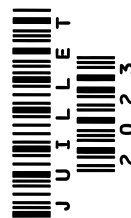


la courbe du C h a n g e m e n t

LA CGT : SYNDICAT DE
LUTTE DEPUIS 1895 !



« S'IL CESSE DE PENSER, CHAQUE ÊTRE HUMAIN PEUT AGIR EN BARBARE » H. ARENDT

La plateforme « GMBI », symbole d'une transformation numérique forcée et fantasmée.

Les réformes successives n'ont fait qu'accumuler des charges de travail supplémentaires pour les agents au détriment du service public. La logique de suppression d'emplois prime. Ces réformes nuisent au service public et dégradent nos conditions de travail.

La section locale CGT Finances Publiques a publié un communiqué de presse (voir sur notre site)



Cadres du secteur public : des inégalités de carrière et de genre qui se creusent avec l'âge

La réforme des retraites a reposé avec acuité la question de la fin de carrière. Dans le secteur public, l'intensification des rythmes de travail et l'injonction croissante à la mobilité questionnent le maintien dans la carrière avec l'âge, y compris pour les cadres.

A partir d'une étude sur les cadres de l'administration culturelle de l'État le CNAM a dégagé des points principaux qui peuvent s'appliquer à tous les cadres de la fonction publique :

- **Rendre les cadres «acteurs de leur propre parcours»**
- **Promouvoir ou déchoir**
- **Concurrence autour des emplois refuges**

Ces résultats mettent en évidence les effets combinés de l'allongement de la vie professionnelle, de l'accélération des rythmes de travail et de l'individualisation des carrières sur les inégalités de fin de carrière. En plaçant la focale sur les difficultés de maintien dans la recherche de promotions de poste et l'accès aux emplois permettant de tenir jusqu'à la retraite, cette étude montre que les inégalités face à la carrière continuent de se creuser après 50 ans, l'âge et le genre redoublant des freins liés au statut ou à l'appartenance de corps. Plus largement, il contribue à montrer que les cadres de la fonction publique ne forment pas un bloc homogène et que la différenciation des trajectoires professionnelles a partie liée avec l'érosion du caractère relativement protecteur du statut par rapport aux inégalités.



SE SYNDIQUER !

NOM :

PRÉNOM :

MEL :

Nous reprendrons contact avec vous ou cliquez directement sur l'image du cadre

A CHAQUE CRISE, L'ARGENT PUBLIC EST MASSIVEMENT TRANSFÉRÉ AU SECTEUR PRIVÉ

Les dernières crises ont toutes redistribué l'argent public vers le secteur privé. Les crises du siècle précédent faisaient l'inverse. Quelque chose va très mal dans nos démocraties. Ce scandale nous concerne tous. Diagnostic d'une sérieuse dérive.

La suite [sur notre site](#)

53e CONGRES DE LA CGT : REPOLITISATION OU RECENTRAGE ?

Réflexions de nos camarades des mines et énergie sur notre organisation.

Comment aborder la question de la stratégie des luttes dans le monde du travail, en particulier sur les questions nationales interprofessionnelles, dont la dimension est d'évidence de nature hautement politique ?

La suite [sur notre site](#)

CONGRES DE LA CGT : ANALYSE ET PERSPECTIVES

Alors que le 53e Congrès se clôt, nous mettons dans le débat contradictoire certains éléments d'analyse.

La suite [sur notre site](#)

C'EST à VOIR!

VIDÉO 1

Nous vivons en «Représentatie».
Voir [sur notre site](#)

VIDÉO 2

L'État policier n'est pas une hallucination gauchiste !
Voir [sur notre site](#)

VIDÉO 3

Après la révolte, le coup d'Etat ?
Voir [sur notre site](#)



cgt



cgt

Imprimé par la section syndicale
CGT finances publiques de l'Aube
UD CGT 10 / 2A boulevard du 1er RAM
10 000 TROYES

Insta et FB : CGT finances publiques 10
www.dgfp.cgt.fr/10
cgt.ddfp10@dgfp.finances.gouv.fr